Nous avons le plaisir d’annoncer que le GIS GESTES lance un nouvel Appel à Projets de Manifestations scientifiques (MS). L’objectif de l’aide est le développement des échanges scientifiques entre équipes de recherche, par le soutien de Manifestations scientifiques organisées par les équipes de recherche des établissements membres du GIS.

La campagne 2023 donnera priorité aux dossiers de manifestations scientifiques internationaux et/ou interdisciplinaires et/ou favorisant les échanges au sein du réseau des chercheur·e·s et laboratoires du GIS GESTES.

**Calendrier**

L’appel à candidature pour les Manifestations scientifiques s’ouvre le **mardi 11 avril 2023.**

[points DIM](http://gestes.net/wp-content/uploads/2014/12/points-DIM.png?6a7e72)Première étape de sélection : dépôt des dossiers **avant mardi 16 mai 2023 minuit.**

[points DIM](http://gestes.net/wp-content/uploads/2014/12/points-DIM.png?6a7e72)Seconde étape : les coordonnateur·ice·s des manifestations sélectionnées seront informés des décisions du jury, pour le **vendredi 23 juin 2023.**

**Documents de référence**

Le réseau constitué par le Groupe d’études sur le travail et la santé au travail (GIS GESTES) lance un appel à projet pour l’organisation de manifestations scientifiques sur le thème « travail et santé au travail ». Ce thème est défini plus précisément dans le **projet scientifique** adopté en 2021, joint à cet appel à projets.

Un seul document, également joint à cet appel, est à remplir :

[points DIM](http://gestes.net/wp-content/uploads/2014/12/points-DIM.png?6a7e72)Le dossier de candidature pour soutien à Manifestation Scientifique AAP2023

Attention : les montants demandés ne peuvent intégrer des frais de gestion.

**Critères d’éligibilité et subvention allouée**

Les budgets alloués à ces manifestations ainsi que les critères d’éligibilité et de sélection sont précisés ci-après.

[points DIM](http://gestes.net/wp-content/uploads/2014/12/points-DIM.png?6a7e72)Critères d’éligibilité :

* Être portée par un laboratoire d’un établissement membre du GIS[[1]](#footnote-1)
* Se tenir entre septembre et décembre 2023.
* La subvention allouée par le GIS GESTES **est plafonnée à 4 000 euros**

Les tarifs de participation (s’il y a lieu) seront compatibles avec l’ouverture à un large public scientifique, y compris les doctorant·e·s.

[points DIM](http://gestes.net/wp-content/uploads/2014/12/points-DIM.png?6a7e72)Critères de sélection :

* Caractère fédérateur pour la problématique du GIS GESTES (définie dans le document « Projet scientifique »).
* Caractère fédérateur pour le réseau du GIS GESTES (implication de chercheur·e·s et/ou de laboratoires de différents établissements membres du GIS).
* Caractère pluridisciplinaire.
* Caractère international : faciliter l’appropriation par les chercheur·e·s français des développements récents de la recherche internationale ; faciliter la mise à disposition des chercheur·e·s étrangers de résultats récents de la recherche française ; contribuer à organiser le dialogue entre chercheur·e·s français et étrangers.
* Effort en direction d’une représentation équitable des deux sexes parmi les conférenciers et conférencières et discutant·e·s invité·e·s.
* Capacité à mobiliser aussi bien les seniors que les jeunes chercheur·e·s, capacité à valoriser les travaux de ces derniers.
* Edition d’actes selon les critères de publication scientifique.
* Montant de la subvention demandée.

La sélection sera réalisée par le Conseil scientifique du GESTES.

**Transmission**

Les candidat.e.s doivent remplir le document de demande de soutien financier pour manifestation scientifique, en veillant à ne pas oublier les pièces dont la liste est précisée dans le dossier.

La date limite d’envoi des candidatures est le **mardi 16 mai 2023 minuit**. Cet envoi prend obligatoirement la forme d’un ou plusieurs documents aux formats .doc et .pdf, adressés à : [Gestes@mshparisnord.fr](mailto:Gestes@mshparisnord.fr)

Un accusé de réception sera envoyé par voie électronique.

De plus, un exemplaire papier (sans agrafe) du dossier complet doit être adressé par voie postale à :

**GESTES - Campagne 2023**

**Maison des Sciences de l’Homme**

**20, avenue George Sand**

**93210 Saint-Denis La Plaine**

1. Sera considéré comme membre du GIS tout établissement ayant signé la convention du GIS (à l’exception du seul CNRS). Voir la liste de nos membres en annexe 2 [↑](#footnote-ref-1)